

Rectorat de la Réunion
Bureau du mouvement DPES 3
24, avenue Georges Brassens
CS 71003
974443 St-Denis cedex 09
Tél : 0262 48 10 02

DEMANDE DE CLASSEMENT

AVEC SERVICES À VALIDER

**FICHE À RETOURNER AU PLUS TARD LE 16 SEPTEMBRE 2024 A LA DPES 3
PAR COLIBRIS PORTAIL DES DÉMARCHES**

ANTÉCÉDENTS DE CARRIÈRE

VOUS ÉTIEZ DÉJÀ FONCTIONNAIRE DE L'ÉTAT

Veillez compléter les rubriques ci-après :

- Administration.....
- Corps.....Catégorie : A – B - C
- Date de titularisation.....Échelon.....à compter du.....

(joindre les pièces justificatives)

VOUS N'ÉTIEZ PAS FONCTIONNAIRE

MAITRE AUXILIAIRE (catégorie I – II – III)

Échelon : Date : (joindre les pièces justificatives)

AGENT CONTRACTUEL ÉDUCATION NATIONALE (CTEN) (joindre les pièces justificatives)

**SURVEILLANT D'EXTERNAT - MAÎTRE D'INTERNAT - ASSISTANT D'ÉDUCATION – EMPLOI D'AVENIR
PROFESSEUR** (joindre un état des services)

Du : au

VOUS EXERCIEZ UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR PRIVÉ ET PUBLIC

remplissez le tableau ci-après :

TRÈS IMPORTANT

CLASSEMENT

Afin de permettre le calcul de votre classement, il est nécessaire que vous joigniez au présent document, un dossier constitué conformément aux indications de la notice jointe (pièces justificatives).

Sans les pièces justificatives le service concerné ne sera pas pris en compte.

Le stagiaire n'ayant pas de services antérieurs doit compléter l'annexe 2 "déclaration de non constitution de dossier de classement".

Vous avez fini de remplir le présent document ; assurez-vous que :

- que vous avez rempli toutes les rubriques
- que vous y avez joint toutes les pièces justificatives de vos services accomplis.
- que vous avez signé votre dossier

A, le.....

(Signature du fonctionnaire)